

Arrivée	Arrivée à Lörrach - Premiers pas	2
Droit	Informations en matière de droit étrangers	9
Allemand	Apprendre l'allemand	16
Se loger	Se loger	20
Travail	Travail, vie professionnelle, formation	26
Santé	Santé et accessibilité	35
Apprendre	École et jardin d'enfant	39
	Études	44
Famille	Mariage / famille / partenariat	46
Femmes	Femmes et jeunes filles	50
Génération	Enfants et jeunes	53
	Seniors	56
Participer	Participer, organiser, décider	59
Mobilité	Plan de la ville et circulation	62

Arrivée

Arrivée à Lörrach - Premiers pas



Vous venez d'arriver à Lörrach?

Nous souhaitons vous simplifier votre arrivée en vous donnant des informations précises.

Si vous souhaitez rester en Allemagne pour un séjour de longue durée, vous devez posséder un titre de séjour (Informations importantes en matière de droit des étrangers). Si vous avez trouvé un appartement, vous devez vous inscrire endéans deux semaines auprès du Service à la population (Bürgeramt) (Se loger). Après cela, vous pourrez utiliser les services publics, par exemple les agences pour l'emploi. Il est également important de disposer d'une assurance maladie (Santé).

Conseil aux migrantes et aux migrants

Les centres conseil pour les migrant(e)s adultes (Migrationsberatungsstellen für Erwachsene - MBE) vous communiqueront toutes les informations importantes pour votre installation à Lörrach.

Pour les jeunes entre 12 et 27 ans, le service d'aide aux jeunes migrant(e)s (Jugendmigrationsdienst -JMD) offre une assistance particulièrement efficace.

Les centres conseil pour les migrant(e)s adultes (MBE) vous soutiennent pour

- la recherche de cours d'intégration / cours d'allemand
- la recherche d'un emploi / d'une activité professionnelle sur le marché du travail
- l'assurance des moyens d'existence, les questions sociales
- questions sur la garde des enfants, l'école et la formation professionnelle
- questions sur le séjour en Allemagne
- le regroupement familial
- questions sur la santé
- questions sur l'éducation et la famille
- l'orientation au quotidien / les loisirs

Centres conseil pour les migrant(e)s

Caritas

Centre conseil pour migrant(e)s adultes (Martin Holz)
Haagener Str. 15a, 79539 Lörrach | 07621.92 75-11
martin.holz@caritas-loerrach.de
Lu 9-12, Je 14-16, Ve 9-12 et sur rendez-vous téléphonique

Diakonie

Centre conseil pour migrant(e)s adultes (Silvia Frank)
Riedlistraße 16 | 79576 Weil am Rhein | 07621.974 210
Consultation: Mardi, 14-17 Uhr et sur rendez-vous

Services d'immigration pour la jeunesse

Caritas

Centre conseil pour jeunes issus de l'immigration âgés de 12 à 27 ans

Dorota Zuberer

Goethestr. 3, 79540 Lörrach-Stetten | 07621.142 03 Mobil 0173.3 210 567

dorota.zuberer@caritas-loerrach.de

Lu 10-12, Je 14:30-15:30 et sur rendez-vous

Michael Forouz-Mehr | Haagener Str. 15a | 79539 Lörrach

07621.927 50 Mobil 0173.3 061 150

michael.forouz-mehr@caritas-loerrach.de

Sur rendez-vous

Déléguée à l'intégration de la ville de Lörrach

Dr. Inga Schwarz

Stadt Lörrach | 3.OG, Zimmer 3.07

Luisenstraße 16, 79539 Lörrach | 07621.415 645

La déléguée à l'intégration de la ville de Lörrach est responsable des intérêts des personnes migrantes nouvellement arrivées et des migrant(e)s installé(e)s définitivement à Lörrach. Elle coordonne les offres d'intégration de la ville et le travail pour les personnes réfugiées en collaboration avec le Landratsamt, les institutions municipales, les foyers d'hébergement, le secteur social, les organisations de formation continue et les citoyen(ne)s, qui s'engagent sur base bénévole pour les réfugiés.

La commission internationale de Lörrach

- Conseils concernant les problèmes et les préoccupations des migrant(e)s
- Représentation des intérêts généraux et des préoccupations des migrant(e)s vis à vis des services municipaux en conformité avec la loi sur l'aide juridique
- Participation des migrant(e)s aux processus de décision communaux
- Mesures visant à l'intégration des migrant(e)s
- Soutien à des activités, sociales, culturelles et de formation.

Lieux de rencontre pour personnes issues ou non de l'immigration

Komm In Treff

Lieu de rencontre entre citoyen(ne)s d'origine allemande et de citoyen(ne)s d'origine étrangère. Chaque dernier vendredi du mois (excepté pendant les vacances scolaires) de 18 à 20 h au Nellie Nashorn, Tumringer Straße 248.

Lörrach cuisine plus loin que le bord de son assiette

Chaque mois le groupe invite à cuisiner et à manger ensemble au Bächlinweg. Des personnes issues ou non de l'immigration se retrouvent ainsi à une table, elles peuvent nouer des contacts, échanger des recettes. Les informations sur les rendez-vous cuisine mensuels et les actualités se trouvent sur la page Facebook „Über den Tellerrand kochen Lörrach“ („Cuisiner plus loin que le bord de son assiette Lörrach“).

Informations complémentaires pour les réfugiés

Les informations suivantes s'adressent aux réfugiés non reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés et sans statut de protection subsidiaire (personnes en attente de procédure de demande d'asile, en cours de procédure ou titulaires d'une autorisation provisoire de séjour). Les réfugiés reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés de même que ceux avec statut de protection subsidiaire trouveront les informations correspondantes sur les autres pages de ce guide, destinées à toutes les personnes migrantes.

Centre d'accueil à Lörrach pour les réfugiés (et autour du thème de l'asile)

Welcome-Center de la ville de Lörrach

Conseils pour réfugiés

Rathaus Lörrach, 3.Etage Raum 3.07

Luisenstr. 16 | 79539 Lörrach | welcome@loerrach.de | 07621.415 641

Lu-Ve 8 – 12h, Je 15-19

Assistance sociale

L'assistance sociale est, pour de nombreuses questions, le premier centre d'accueil pour les réfugiés, par ex. pour ce qui concerne la procédure de demande d'asile, le séjour, l'emploi, la formation, le logement, l'école, les études etc. L'assistance sociale peut au besoin vous diriger vers d'autres centres d'accueil. Si vous vivez en foyer, l'assistance sociale est représentée directement sur place. Si vous vivez dans un logement particulier, on vous indiquera le centre d'assistance sociale auquel vous pouvez vous adresser. Suivant le quartier où vous habitez, les assistants sociaux ou les assistantes sociales des centres suivants sont responsables:

Centre-ville, Stetten, Salzert, Tüllingen

– Diakonisches Werk

Tumringen, Haagen, Hauingen, Brombach

– Association Caritas

Il y a en outre des bénévoles. Il s'agit de personnes qui offrent divers services aux réfugiés en-dehors de leur travail, par exemple les accompagner dans leurs dé-

marches administratives ou lors des visites médicales, donner des cours d'allemand ou faire du sport. L'assistance sociale peut également vous mettre en contact avec ces bénévoles.

Si vous avez besoin d'un ou d'une interprète pour un entretien important, veuillez également vous adresser à l'assistance sociale.

Informations sur la situation des réfugiés et sur la procédure de demande d'asile

Vous trouverez de nombreuses informations précieuses pour les réfugiés sur l'appli pour smartphone « Ankommen » (Arriver), entre autres au sujet de la demande d'asile, de l'emploi, de la formation, des achats, de la santé, des transports, des enfants, de l'apprentissage de l'allemand et du logement (www.ankommenapp.de). Nous vous recommandons fortement de consulter les informations de cette appli.

Centre conseils généraux pour réfugiés

Service d'aide au retour

Landratsamt Lörrach

Service d'aide au retour et de consultation sur les perspectives pour les migrants

Fachbereich Aufnahme und Integration

Palmstr. 3 | 79539 Lörrach | 07621.410-51 43

Recherche de proches/regroupement familial

www.drk-suchdienst.de/de/angebote/familienzusammenfuehrung/fluechtlinge

Secrétariat Général de la Croix Rouge Allemande

Suchdienst-Standort Hamburg/Familienzusammenführung

Amandastraße 72-74 | 20357 Hamburg | fz@drk-suchdienst.de

Frau Sieglinde Duderstadt 040.4 32 02-176

Frau Inge Filipski 040.4 32 02-221

Frau Birgit Giese 040.4 32 02-202

Attention

Si vous souhaitez faire venir votre famille en Allemagne, vous trouverez des informations complémentaires dans la rubrique « mariage, famille, partenariat ».

Bénévolat

Cercle de travail Ensemble (Arbeitskreis Miteinander e.V.)

Conseils, cours de langue

www.akm-loerrach.de | info@akm-loerrach.de

Cercle d'amis Asile Lörrach (Freundeskreis Asyl Lörrach)

Accompagnement, cours de langue, Café Together, Mosaik
www.freundskreis-loerrach.de
koordination@freundskreis-loerrach.de

Mardi 17-20 h, Gretherstraße 8, **Café Together**, lieu de rendez-vous pour réfugiés et bénévoles.

Vendredi 17-20 h, Gretherstraße 8, Mosaik – **Le rendez-vous du vendredi**, possibilité de rencontre entre anciens et nouveaux citoyens, exposés sur des thèmes du quotidien, tout les premiers vendredis du mois à partir de 18 h

Soutien dans la procédure de demande d'asile

Si vous avez des questions sur la procédure de demande d'asile, vous pouvez contacter l'assistance sociale ou l'un des centres d'aide juridique suivant. Ces derniers peuvent vous assister pour une partie des questions sur votre demande d'asile.

Si vous avez besoin de l'aide d'un avocat ou d'une avocate pour votre demande d'asile, l'assistance sociale ou les centres suivants peuvent vous aider à en chercher un / une. L'assistance d'un avocat ou d'une avocate entraîne des dépenses considérables dès le premier entretien. Dans certains cas, il existe des soutiens financiers (sous la forme d'une « aide juridique » ou d'une « assistance judiciaire »). Les centres d'aide juridique peuvent vous indiquer si vous avez droit à un soutien financier.

Centres d'aide juridique

Amnesty International Freiburg

Consultations pour les demandeurs d'asile dans leurs démarches. Veuillez écrire un e-mail comprenant nom, pays d'origine et une indication de votre niveau d'allemand ou d'anglais.

Basler Straße 20 | 79100 Freiburg

asylberatung@amnesty-suedbaden.de | www.amnesty-suedbaden.de

Mardi, 16-18 h | Anglais, Allemand, autres sur demande

Documents à apporter: tous les documents pouvant être importants pour une demande d'asile

Forum actif contre l'exclusion de Fribourg (Freiburger Forum aktiv gegen Ausgrenzung)

S'engage contre toutes les formes d'exclusion, entre autres contre les discriminations contre les Roms et les expulsions

info@freiburger-forum.net | www.freiburger-forum.net

Soutien des personnes concernées au moyen d'une consultation juridique et d'un fond d'aide juridique
par courriel et téléphone 0151.28.21.12.52
allemand, anglais, français, serbe, romani
Document à apporter: Avis

Refugee Law Clinic Freiburg e. V.

La Refugee Law Clinic de Fribourg soutient les réfugiés depuis octobre 2016 pour les questions juridiques.

Postfach 0543 | 79005 Freiburg
info@rlc-freiburg.org | www.rlc-freiburg.org
Espagnol, Français, Anglais, Allemand, autres sur demande

Prestations: : consultations juridiques dans des permanences
Bénévoles: Cours express de droit des migrations
Veuillez apporter: Interprète si nécessaire

Alliance du Bade du Sud contre les expulsions (SAGA)
(Südbadisches Aktionsbündnis gegen Abschiebungen)

SAGA a été fondé en 1991 par différents groupes régionaux de réfugiés. Depuis, cette alliance travaille contre le racisme et les menaces d'expulsions. SAGA offre un centre d'accueil accessible deux fois par semaine aux réfugiés. SAGA soutient les réfugiés combattant entre autres le système des camps, la loi sur les allocations pour les demandeurs d'asile, l'obligation de résidence et les expulsions

Adlerstraße 12 | 79098 Freiburg | 0761.2 088 408 (AB)
saga@rasthaus-freiburg.org
www.saga.rasthaus-freiburg.org
Termine, Beratung und Unterstützung in Aufenthaltsfragen:
Me 15-18 h, Ve 17-20 h

Informations en matière de droit des étrangers



Ci-dessous vous trouverez des réponses aux questions qui reviennent fréquemment en matière de droit des étrangers. Pour des questions spécifiques telles que les questions concernant les visas, le titre de séjour et le permis de travail etc., c'est à Lörrach le service des étrangers, à la mairie de la ville de Lörrach, qui est responsable.

Service des étrangers (Ausländerbehörde)

Stadt Lörrach

Rathaus, 3.OG | Luisenstraße 16 | 79539 Lörrach

Heures d'ouverture:

Lu-Ve , Ma, Je 8-12 h, Je 15-19 h | Un rendez-vous n'est pas nécessaire

Zimmer 3.09 avec compétence pour les personnes en cours de procédure d'asile et les personnes en logement de suite.

Lu-Ve 8-12 h, Je 15-17:30 h

Vous trouverez sur Internet des informations plus précises sur le «Droit des étrangers», par ex. sur :

www.loerrach.de/158?view=publish&item=level1&id=26

www.justiz.baden-wuerttemberg.de

www.bamf.de

www.info4alien.de

Conditions d'entrée et de séjour

Questions concernant les visas

Tous les étrangers(ères) n'étant pas ressortissant(e)s de l'UE (Union Européenne), de l'EEE (Espace Économique Européen), d'Australie, d'Israël, du Japon, du Canada, de la Nouvelle Zélande, de la République de Corée, de Suisse ou des États-Unis doivent disposer d'un visa d'entrée s'ils souhaitent passer plus de 90 jours sur le territoire fédéral.

Il en va de même pour les ressortissants d'Andorre, du Honduras, de Monaco et de Saint-Marin qui ne souhaitent pas exercer d'activité rémunérée, à l'exception des activités mentionnées dans le § 17.2 des conditions de séjour. Les pays de l'UE sont: la Belgique, la Bulgarie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Croatie, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Suède, la Slovaquie, la Slovénie, l'Espagne, la République Tchèque, la Hongrie, le Royaume-Uni et Chypre. En plus des pays de l'UE, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein appartiennent également à l'Espace Économique Européen (EEE).

Informations concernant les activités des étrangers sur la page d'accueil du site internet du Ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales
www.bmas.de/DE/Themen/Arbeitsmarkt/Auslaenderbeschaeftigung/inhalt.html

Les représentations allemandes à l'étranger dans le pays d'origine sont responsables de la délivrance du visa d'entrée. Les motivations de l'entrée en République fédérale d'Allemagne sont examinées par la représentation allemande à l'étranger. Ce n'est qu'après cet examen préliminaire et la délivrance du visa qu'une entrée en République fédérale d'Allemagne est possible. Vous trouverez de plus amples informations en ligne sur www.auswaertiges-amt.de

Quels sont les avantages de l'accord de Schengen pour les ressortissant(e)s de pays tiers?

Depuis le 26 mars 1995, les ressortissants d'un pays tiers (ressortissants de pays extérieurs à la communauté européenne) qui disposent d'un titre de séjour valide et d'un passeport valide dans un état de Schengen (Allemagne, Belgique, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Autriche, Pologne, Portugal, Suède, Suisse, Slovaquie, Slovénie, Espagne, République tchèque et Hongrie) peuvent voyager sans visa dans les autres états de Schengen et y séjourner jusqu'à 90 jours par semestre à des fins touristiques. Les titulaires de visas Schengen qui sont entrés de manière régulière sur le territoire d'un état de Schengen peuvent circuler librement sur le territoire de tous les états de Schengen pendant toute la durée de validité du visa.

Pour les pays membres de l'UE Bulgarie, Roumanie et Croatie, l'Acquis de Schengen n'est à ce jour que partiellement appliqué. Mise à part la pleine application de l'Acquis de Schengen visée par ces trois pays, le contrôle des personnes aux frontières intérieures existe encore.

Titre de séjour

Quel est le statut de mon séjour?

Les citoyens de tous les pays doivent disposer d'un titre de séjour s'ils souhaitent séjourner de façon prolongée en Allemagne et/ou pouvoir y travailler.

Pour un séjour légal en Allemagne, il existe les différents titres de séjour suivants:

- Visa
- Permis de séjour
- Permis d'établissement
- Permis de séjour permanent (EU)
- Carte Bleue (EU)

Tout comme un **visa** purement touristique, un visa pour un séjour de longue durée (visa national) se demande généralement auprès de la représentation allemande à l'étranger dans le pays d'origine du ressortissant. Ceci ne s'applique pas aux ressortissants de l'Union Européenne, d'Australie, d'Israël, du Japon, du Canada, de la République de Corée, de la Nouvelle Zélande et des États-Unis d'Amérique, puisque ces pays peuvent faire leur demande directement sur le territoire fédéral.

Un **permis de séjour temporaire** est délivré pour un motif de séjour défini dans la loi. Après l'entrée dans le pays avec un visa national, un permis de séjour temporaire est délivré sur demande pour un motif de séjour légal spécifique. Si un titre de séjour temporaire a été délivré dans un premier temps, la délivrance d'un permis d'établissement permanent est possible, généralement au terme d'un délai fixé.

Un **permis d'établissement** est par exemple délivré, lorsqu'une personne étrangère dispose d'un permis de séjour depuis cinq ans et qu'elle répond à différentes exigences supplémentaires (par ex. garantie de revenu, casier judiciaire vierge, connaissance suffisante de la langue allemande, pas de motifs d'expulsion). Le permis d'établissement est illimité dans le temps et dans l'espace. Il ouvre le droit au marché du travail (emploi salarié ou activité indépendante). Il protège en particulier contre une expulsion.

Les pièces à produire pour une demande de titre de séjour sont:

- Carte d'identité / passeport du pays d'origine
- Photographie récente (biométrique)
- Bulletin de salaire des trois derniers mois
- Justificatif d'assurance maladie avec couverture suffisante
- Contrat de location ou d'achat / acte de propriété
- Justificatif du règlement de cinq années de cotisation de retraite (pour le permis d'établissement)
- Pour un regroupement familial, l'accord préalable du conjoint(e) est nécessaire, et un justificatif de la maîtrise de la langue allemande par un test (A1).

La perte du passeport entraîne-t-elle la perte du droit de séjour?

L'absence de passeport valide n'entraîne pas la perte automatique du titre de séjour. Les étrangers(ères) demeurent néanmoins tenu(e)s de disposer d'un passeport valide de leur pays d'origine ou d'un document allemand tenant lieu de passeport. La demande de renouvellement du passeport / carte d'identité doit être faite auprès du Consulat compétent. Le détenteur d'un document allemand tenant lieu de passeport doit s'adresser au Service des étrangers compétent.

Qu'est-ce qu'un titre de séjour électronique allemand (eAT)?

Un titre de séjour électronique allemand (eAT) est un document spécifique, de la taille d'une carte de crédit, qui est délivré à tous les ressortissants de pays hors de l'Union Européenne (ressortissants d'un pays tiers) depuis le 1er septembre 2011. L'eAT remplace les anciens titres de séjour (vignette adhésive), les cartes de séjour temporaires ou permanentes et les documents d'identité de remplacement sous forme papier. Les données à caractère personnel ainsi qu'une photo numérique et deux empreintes digitales sont stockées sur une puce sans contact. Tout comme la nouvelle carte d'identité des ressortissants allemands, l'eAT permet aux citoyens étrangers de communiquer en ligne avec les autorités et les administrations. Ce titre électronique contient une fonction d'identification en ligne qui facilite et accélère les transactions, par exemple sur Internet ou dans des distributeurs automatiques. L'eAT est prévu pour l'utilisation d'une signature électronique qualifiée et reconnue légalement de documents numériques. L'introduction du titre eAT oblige tous les pays membres de l'UE sur la base des règlements de l'UE n° 1030/2002 et n° 380/2008. L'objectif est de gérer de manière uniforme les titres de séjour de l'Union Européenne. L'utilisation de données biométriques est destinée à améliorer la liaison entre le titulaire du document et les documents, et à offrir une protection contre les utilisations frauduleuses.

À noter:

- Les anciens titres de séjour dans les passeports et les documents tenant lieu de passeport conservent leur validité jusqu'au plus tard le 31/08/2021. Pour plus d'informations, veuillez-vous adresser au Service des étrangers.
- L'eAT ne remplace pas le passeport – pour des raisons de contrôle (par ex. au passage de frontières) l'eAT et le passeport sont toujours nécessaires

Nationalité et naturalisation

Responsable:

Landratsamt Lörrach – Haus 2

Palmstraße 3 | 79539 Lörrach | Oliver Kugel, Raum 0.15 | 07621.410 23 53

Nationalité allemande pour les enfants

Mon enfant obtient-il automatiquement la nationalité allemande s'il est né en Allemagne?

Un enfant de parents étrangers né en Allemagne acquiert la nationalité allemande, si un parent

- réside légalement et régulièrement en Allemagne depuis huit ans et
- dispose d'un droit de séjour permanent (par exemple un permis d'établissement, une autorisation de libre circulation en tant que citoyen de l'UE), ou

- dispose d'un permis de séjour en tant que citoyen suisse ou d'un membre de sa famille, délivré dans le cadre de l'accord du 21/06/1999 entre la Communauté Européenne et la Confédération Suisse en matière de libre circulation.

L'acquisition de la nationalité allemande est constatée par le service de l'État Civil. Jusqu'à ses 18 ans, l'enfant peut avoir la nationalité allemande et en parallèle la nationalité de ses parents étrangers. Ensuite, l'enfant doit décider s'il souhaite conserver la nationalité allemande ou s'il choisit la nationalité étrangère (Déclaration d'option).

S'il choisit la nationalité allemande, il doit alors renoncer au plus tard à la fin de sa 23ème année à l'autre nationalité. À sa majorité, les autorités notifient par écrit à l'enfant qu'il doit choisir une nationalité, et l'informent de la procédure à suivre.

À noter:

Pour les enfants ayant grandi en Allemagne, cette déclaration d'option doit être supprimée prochainement. Il faut s'attendre à une modification prochaine de la loi.

Est-il possible de conserver la double nationalité au-delà de ses 23 ans?

Cette possibilité existe, à titre exceptionnel, si l'abandon de la nationalité étrangère n'est pas réalisable, ou difficilement réalisable, ou pour une nationalité de l'Union Européenne ou de la Suisse. Dans ce cas, il est nécessaire de déposer une demande avant la 21ème année auprès des autorités responsables de l'État Civil. (voir ci-dessus Déclaration d'option)

Des enfants qui n'ont pas acquis la nationalité allemande par leur naissance peuvent-ils prétendre à se faire naturaliser?

Oui, si toutefois les conditions de naturalisation (voir ci-dessous) sont remplies. À partir de la 16ème année, les enfants peuvent faire une demande de naturalisation. Avant cela, ils peuvent généralement être naturalisés en même temps que leurs parents. La naturalisation sans les parents est possible, mais dépend d'un certain nombre de facteurs qui doivent être vérifiés au cas par cas par le service des naturalisations.

Naturalisation

Quelles conditions doivent être remplies?

Un droit à la naturalisation existe, si les conditions suivantes sont remplies:

- Titulaire d'un droit de séjour permanent (par ex. un permis d'établissement, une autorisation de libre circulation en tant que citoyen de l'UE), ou un permis de séjour.

- Un permis de séjour selon les Articles 16, 17, 20, 22, 23 par. 1, 23a, 24 et 25, par. 3 à 5 de la loi relative à l'immigration n'est cependant pas valable, ni un «Fiktionsbescheinigung» (certificat fictif / document provisoire).
- 8 années de résidence légale et régulière en Allemagne (7 ans si le cours d'intégration a été achevé avec succès). Ne sont pas pris en compte par exemple les demandes d'asile refusées ni les périodes de tolérance.
 - Casier judiciaire vierge (exception pour les condamnations mineures)
 - Aucune prestation selon SGB II ou SGB XII, par ex. allocation chômage, aide sociale (exception si la perception de l'aide est indépendante de la volonté, par ex. invalidité, seniors, parent isolé ou jeunes étant scolarisés ou en formation professionnelle ou universitaire)
 - Assurance maladie et cotisation à la caisse de retraite (généralement 60 mois d'assurance obligatoire à l'assurance vieillesse)
 - Connaissance suffisante de la langue allemande (au minimum niveau B1)
 - Réussite au test de naturalisation ou justificatif de diplôme obtenu en Allemagne.
 - Connaissance de l'ordre juridique et social en Allemagne, ainsi que des conditions de vie du pays
 - Acceptation de l'ordre fondamental libre et démocratique de la République Fédérale Allemande
 - Pas d'activités anticonstitutionnelles
 - Abandon de la nationalité précédente (à l'exception des cas où l'abandon de la nationalité précédente n'est pas réalisable ou difficilement réalisable, ainsi que pour la majorité des ressortissants des pays de l'Union Européenne et de la Suisse)

Il existe en outre des conditions particulières pour les conjoints de nationalité allemande, les demandeurs d'asile ou d'autres groupes de personnes qui ne justifient pas encore de 8 ans de séjour.

Apprendre l'allemand



De bonnes connaissances de l'allemand faciliteront votre intégration. Les cours d'intégration subventionnés par l'État constituent une offre centralisée destinée à l'apprentissage fondamental de la langue allemande.

La participation au cours d'intégration s'effectue en général sur la base du volontariat. Dans certains cas spécifiques, l'Office des étrangers (Ausländerbehörde) ou le Jobcenter peuvent aussi vous obliger à suivre une telle formation. Vous trouvez des informations complémentaires sur le site Web de la ville de Lörrach sous la rubrique: Rathaus/Bürger-service/Dienstleistungen A-Z „Integrationskurse für Ausländer – Teilnahme beantragen“.

Vous êtes libre de choisir l'école de langue où vous souhaitez suivre le cours d'intégration. Les centres de conseil aux migrants peuvent vous aider à trouver la formation qui vous convient.

Aperçu des prestataires de cours de langue et d'intégration

(ne prétend pas à l'exhaustivité)

ifas GmbH Lörrach

Brombacher Str. 1+3 | 79539 Lörrach | 07621.9 407 430

iOR Sprachschule

Turmstr. 37, 79539 Lörrach | loerrach@ior-germany.de 07621.1 627 230

VHS Lörrach

Untere Wallbrunnstr. 2 | 79539 Lörrach | 07621.9 567 330

DEB gGmbH

Deutsches Erwachsenen-Bildungswerk gGmbH

Außenstelle Lörrach | Brombacher Str. 3, 79539 Lörrach | 07621.1 610 111

Deutsche-Angestellten-Akademie GmbH

DAA Hochrhein

Brombacher Str. 3 | 79539 Lörrach | 07621.93 460

Informations complémentaires pour les réfugiés

Les informations suivantes s'adressent aux réfugiés non reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés et sans statut de protection subsidiaire (personnes en attente de procédure de demande d'asile, en cours de procédure ou titulaires d'une autorisation provisoire de séjour). Les réfugiés reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés de même que ceux avec statut de protection subsidiaire trouveront les informations correspondantes sur les autres pages de ce guide, destinées à toutes les personnes migrantes.

Vous trouverez de nombreuses informations sur l'appli pour smartphone « Ankommen » www.ankommenapp.de.

De bonnes connaissances de l'allemand vous facilitent la vie en Allemagne. Il y a plusieurs moyens d'apprendre l'allemand. Si vous voulez participer à un cours, adressez-vous s'il vous plaît à l'assistance sociale.

Offres de cours d'allemand

Cours d'intégration

(Environ 700 unités d'enseignement, une unité = 45 minutes)

Pour les réfugiés ayant obtenu le statut de réfugié ou le droit d'asile, il est généralement obligatoire de participer à un cours d'intégration. Les cours d'intégration sont payants, cependant dans le cadre de décisions au cas par cas, ce coût peut être supprimé ou bien partiellement remboursé.

Les réfugiés sans reconnaissance de leur statut peuvent participer au cours de leur propre chef, mais ce cours n'est pas ouvert à tous les groupes d'origine. Les demandeurs d'asile en provenance de Syrie, d'Irak, d'Iran de Somalie et d'Érythrée disposant déjà de l'asile ou d'un certificat d'arrivée peuvent participer au cours d'intégration. Les titulaires d'une autorisation provisoire de séjour conformément à la loi sur le droit de séjour (Aufenthaltsgesetz) § 60a paragraphe 2 alinéa 3 ou les titulaires d'une autorisation de séjour conformément à la loi sur le droit de séjour § 25 paragraphe 5 peuvent participer au cours d'intégration. En général, la participation à ces cours est toujours une décision au cas par cas.

L'office fédéral des migrations et des réfugiés (BAMF) délivre des certificats d'ayant droit pour les cours d'intégration aux personnes appartenant à ces groupes. Ils doivent s'inscrire à un cours d'intégration dans un délai de 3 mois en le présentant à un fournisseur de ces cours. Les certificats d'ayant droit sont délivrés à la demande des réfugiés ou du BAMF.

Autres cours d'allemand et accompagnements linguistiques:

Volkshochschule Lörrach

Untere Wallbrunnstraße 2, 79539 Lörrach

Cours d'allemand par des bénévoles

Des bénévoles apportent leur aide dans l'apprentissage de l'allemand dans diverses structures. Vous pouvez vous adresser à l'assistance sociale pour connaître ces offres.

Cours d'allemand du Cercle de travail Ensemble (Arbeitskreis Miteinander e.V.)

Cours d'allemand pour demandeurs d'asile

Ansprechpartner: Bernhard Neth-Schell

info@akm-loerrach.de

Cours de langue pour femmes/mères en coopération avec la fondation Schubert-Durand (Schubert-Durand Stiftung)

Kontakt: 0159.05 240 336

kurse@otter.one

Cours d'allemand du Freundeskreis Asyl Lörrach (Cercle d'amis Asile Lörrach)

Le groupe de langue allemand propose aux réfugiés des cours individuels ou en groupe. Renseignez vous s'il vous plaît sur l'offre actuelle auprès du Cercle d'amis Asile Lörrach

koordination@freundeskreis-loerrach.de

Les réfugiés apprennent l'allemand - Flüchtlinge lernen Deutsch

Page internet pour bénévoles et réfugiés qui veulent pratiquer l'allemand ensemble
www.fluechtlinge-lernen-deutsch.de

Se loger

Se loger



Il n'est pas forcément facile de trouver un logement adapté et pas trop cher à Lörrach. Veuillez ne pas oublier de vous inscrire si vous trouvez un appartement ou une chambre. L'inscription au bureau de déclaration de résidence est gratuite. Vous devez vous inscrire personnellement et présenter votre carte d'identité ou votre passeport. De plus vous devez présenter la confirmation de mise à disposition d'un logement de votre propriétaire (Wohnungsgeberbestätigung). Dans ce document il confirme votre date d'emménagement par sa signature.

InSeL - Information & Service Lörrach

Stadt Lörrach

Rathaus | Erdgeschoss | Luisenstraße 16 | 79539 Lörrach | 07621.415 331
buergerservice@loerrach.de

Lundi: 8:00-17:00 h
Mardi: 8:00-17:00 h
Mercredi: 8:00-13:00 h
Jeudi: 8:00-13:00 h et 15:00-19:00 h
Vendredi: 8:00-12:00 h

Allgemeine Renseignements généraux

Inscription et changement de domicile, désinscription.

Recherche d'un logement

Généralement, les appartements et maisons sont proposés non meublés. Vous trouverez des offres de location de logement sur:

- Les sites d'agences immobilières (Internet)
- Les journaux locaux / journaux d'annonces gratuites
- Auprès des agents immobiliers
- Des gestionnaires de logements

Société de logements de la ville de Lörrach (Städtische Wohnbaugesellschaft Lörrach mbH)

Schillerstraße 4 | 79540 Lörrach | 07621.15 19 0
info@wohnbau-loerrach.de | www.wohnbau-loerrach.de

Coopérative immobilière de Lörrach (Baugenossenschaft Lörrach e. G.)

Untere Hartmattenstraße 5 | 79539 Lörrach | 07621.85 08

Le Badische Zeitung dans la section petites annonces les jeudis et samedis
www.badische-zeitung.de

Le Oberbadische Zeitung dans la section petites annonces les mercredis et samedis
www.oberbadisches-volksblatt.de

Remarque: Le Badische et l' Oberbadische Zeitung sont à votre disposition les jours de semaine dans la salle d'attente de InSel (Information et Service à Lörrach), au rez-de chaussée de la mairie) et tous les jours à la bibliothèque de Lörrach.

Le nombre de pièces indiqué sur les annonces correspond au séjour et aux chambres. Il faut généralement y ajouter une salle de bains et une cuisine. La cuisine n'est généralement pas équipée.

Prix de location: le prix de location est généralement composé du prix du loyer de base et des charges. Les charges sont par exemple l'électricité, l'eau, le chauffage et le traitement des ordures. Il est important de se renseigner au préalable sur ce qui est inclus dans les charges. Pour les ménages à faible revenus il existe à Lörrach le Stromspar-Check, avec lequel vous pouvez économiser sur le coût des charges. Responsable: Shoik Schill, 07621 / 16 12 18 1, stromsparcheck@sakloerrach.de

Signer un contrat de location

Avant d'emménager, vous signez un contrat de location. Il est important de bien vérifier les frais qui sont inclus dans la location avant de signer.

Emménager

Il vous revient généralement de vous occuper du téléphone, d'internet et de la fourniture en énergie. Chaque ménage paye une redevance pour la télévision et la radio. Il en va de même pour les ordures.

Caution: : en plus d'un loyer mensuel, le propriétaire exige souvent une garantie (Caution). La caution correspond généralement à 1 à 3 mois de loyer, et doit être payée au début du bail de location. Après la résiliation du bail, la caution vous est rendue avec les intérêts.

Beaucoup de propriétaires demandent de présenter un justificatif d'assurance responsabilité civile. Vous pouvez souscrire une assurance responsabilité civile privée auprès de la compagnie d'assurance de votre choix.

Autres informations

Service aux citoyens, mairie de Lörrach (Bürgerservice, Rathaus Lörrach)

Prestations:

Conseils sur le thème de l'allocation logement (Wohngeld)

Stadt Lörrach

3. OG, Zimmer 3.06, Abteilung Wohngeld

Luisenstraße 16, 79539 Lörrach

Lu-Ve 8-12, Je 15-17:30

Conseils sur le certificat de droit au logement (Wohnberechtigungsschein)

Stadt Lörrach

3. OG, Zimmer 3.01

Luisenstraße 16, 79539 Lörrach

Lu-Ve 8-12, Je 15-17:30

Informations complémentaires pour les réfugiés

Les informations suivantes s'adressent aux réfugiés non reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés et sans statut de protection subsidiaire (personnes en attente de procédure de demande d'asile, en cours de procédure ou titulaires d'une autorisation provisoire de séjour). Les réfugiés reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés de même que ceux avec statut de protection subsidiaire trouveront les informations correspondantes sur les autres pages de ce guide, destinées à toutes les personnes migrantes.

Hébergement des réfugiés

En tant que réfugié, vous serez d'abord hébergé dans un centre d'accueil après votre arrivée en Allemagne. Il s'agit généralement d'une très grande structure abritant de nombreux résidents et résidentes.

De là, vous êtes généralement transféré(e) dans une autre ville pour un **hébergement dit „provisoire”**. Dès que vous arrivez dans l'hébergement suivant, ou que vous recevez le statut de réfugié ou que votre demande d'asile est agréée, vous pouvez et devez chercher le plus vite possible un logement par vos propres moyens. Si vous ne travaillez pas ou que vous bénéficiez d'un revenu très limité, vous avez droit à un certificat de droit au logement (Wohnberechtigungsschein); ce certificat vous permet de louer des appartements relativement bon marché.

Si la procédure de demande d'asile devait prendre plus de deux ans, vous pouvez au bout de deux ans, emménager dans votre propre logement même sans reconnaissance de votre droit d'asile ou de votre statut de réfugié. Si vous ne travaillez pas, votre loyer sera pris en charge pour vous jusqu'à un certain montant.

Les réfugiés ont une **obligation de résidence** pendant les trois premiers mois suivant leur arrivée en Allemagne. Cela signifie que les réfugiés arrivant à Lörrach n'ont pas le droit de quitter le Bade-Wurtemberg pendant les trois premiers mois, sauf pour les rendez-vous au tribunal et avec l'administration. Cette règle n'a plus cours au bout de trois mois. Toutefois, un lieu de résidence est attribué aux réfugiés pour la durée de la procédure de demande d'asile. C'est-à-dire que les réfugiés doivent continuer d'habiter à l'endroit leur ayant été attribué, mais qu'ils peuvent quitter le land (état régional) pour une durée limitée. Veuillez également noter la proximité de Lörrach avec la frontière Suisse, que vous ne pouvez pas franchir.

Changement de logement

Veuillez noter que l'offre de logement à Lörrach est très réduite et que beaucoup sont à la recherche d'un logement. Pour soutenir la recherche d'un logement pour les réfugiés qui sont dans un logement de suite, la ville de Lörrach offre le programme de formation „Fit für die eigene Wohnung“ („Fit pour son propre logement“). Les informations sur le programme et l'inscription sont disponibles auprès de l'assistance sociale, le Welcome-Center de la ville de Lörrach ou la déléguée à l'intégration Dr. Inga Schwarz. L'inscription peut se faire par courriel à l'adresse suivante: welcome@loerrach.de

Dans des cas exceptionnels et pour des motifs valables, il est possible de déménager dans un autre **foyer à Lörrach**. Si vous voulez déménager **dans une autre ville en Allemagne**, vous devez en faire la demande auprès de l'office des étrangers de la ville de Lörrach et auprès des autorités de la ville où vous souhaitez emménager. Veuillez vous adresser à l'assistance sociale pour qu'ils vous aident à déposer votre demande. Vous ne pouvez déménager que si les autorités des deux localités - de Lörrach et de la ville où vous voulez emménager - y consentent. Ces demandes ne sont accordées qu'en cas de motif légitime - en particulier lorsqu'un membre de la famille immédiate est hébergé dans une autre ville, c'est-à-dire votre enfant mineur / vos enfants mineurs ou votre époux / épouse.

Si vous avez obtenu le statut de réfugié et que vous souhaitez déménager dans un **autre pays**, vous pouvez vous adresser aux centres d'accueil pour migrants mentionnés dans la rubrique « Arriver à Lörrach ».

Notez aussi, que dans le cas d'un déménagement, vous devez faire modifier votre inscription à la mairie.

Certificat de résidence

Si vous souhaitez ouvrir un compte en banque ou souscrire un abonnement de téléphone mobile, vous avez besoin d'un certificat de résidence. Votre certificat de résidence indique que vous habitez actuellement à Lörrach. Vous pouvez vous procurer le certificat de résidence dans le centre suivant:

InSeL - Information & Service Lörrach

Stadt Lörrach

Rathaus, Erdgeschoss | Luisenstraße 16 | 79539 Lörrach | 07621.415 331

buergerservice@loerrach.de

Lundi:	8:00-17:00 h
Mardi:	8:00-17:00 h
Mercredi:	8:00-13:00 h
Jeudi:	8:00-13:00 h et 15:00-19:00 h
Vendredi:	8:00-12:00 h

Prestations

Certificat de résidence

Documents à apporter

Passeport ou autorisation provisoire de séjour, confirmation du gestionnaire de l'hébergement, que le demandeur/demandeuse réside là. Frais: 6€

Travail,
vie professionnelle,
formation



Les conditions préalables pour que vous puissiez travailler en Allemagne sont différentes selon le pays d'où vous venez.

Ressortissant(e)s de pays membres de l'UE, du Lichtenstein, d'Islande, de Norvège ou de Suisse

Si vous souhaitez vivre en Allemagne, vous êtes fondamentalement tenu de gagner votre vie. En tant que citoyen de pays membres de l'UE, du Lichtenstein, d'Islande, de Norvège et de Suisse, vous n'avez pas besoin de disposer d'un permis de travail pour travailler en Allemagne.

Ressortissant(e)s de pays non membres de l'UE

Afin de pouvoir travailler en Allemagne, vous devez disposer d'un visa vous autorisant à y travailler.

Vous pouvez demander des conseils personnalisés auprès des centres de conseil pour immigré(e)s. Si vous avez obtenu un diplôme professionnel dans votre pays d'origine, vous pouvez faire vérifier s'il est reconnu en Allemagne (voir ci-dessous). Vous avez également la possibilité de demander des conseils si vous créez votre propre entreprise.

Les organismes suivants proposent un soutien et des conseils

Agence pour l'emploi Lörrach (Agentur für Arbeit Lörrach)

www.arbeitsagentur.de

Adresse pour les visiteurs: Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach

Adresse postale: Agentur für Arbeit Lörrach | 79533 Lörrach | 0800.4 555 500

Lu. - Ve.: 7:30-12:00 h et Je 14:00-18:00 h pour ceux qui ont un emploi

Prestations

Orientation et conseils professionnels, formations, formations continues, placements professionnels, promotion de l'emploi, octroi de subventions

Centre d'information sur les professions (Berufsinformationszentrum)

Organisme d'information en libre accès

Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach | E-Mail: loerrach.biz@arbeitsagentur.de

Lu-Ma 07:30-15:30 h, Me+Ve 07:30-12:00 h, Je 07:30-18:00 h

Prestations:

PC dédié aux candidatures, poste de travail Internet, livres, brochures, matériel d'information pour des recherches de formations

Documents à apporter: Passeport ou carte d'identité

Pour les personnes bénéficiaires, ou qui veulent bénéficier de prestations garantissant le minimum de subsistance d'après SGB II (Arbeitslosengeld II):

Jobcenter Lörrach

www.jobcenter-landkreis-loerrach.de

Brombacher Str. 2, 79539 Lörrach | 07621.178 700

Lu-Ve: 7:30-12:00 h, Je: 14:00-18:00 h pour ceux qui ont un emploi

Conseils pour les femmes en matière d'emploi

Agence pour l'emploi Lörrach (Agentur für Arbeit Lörrach)

Conseil pour la réinsertion professionnelle - Dorothea Trochim

Déléguée pour l'égalité des chances sur le marché de l'emploi

Loerrach.BCA@arbeitsagentur.de

www.arbeitsagentur.de

Adresse pour les visiteurs: Agentur für Arbeit Lörrach

Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach | loerrach.wiedereinstieg@arbeitsagentur.de

Adresse postale: Agentur für Arbeit Lörrach | 79533 Lörrach

Jobcenter Lörrach

Ninja Wildemann

Déléguée pour l'égalité des chances sur le marché de l'emploi

07621.178 700, joignable: du lundi au jeudi entre 08.00 h et 12.00 h

Ninja.Wildemann@jobcenter-ge.de

Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach

Fondation Schubert-Durand (Schubert-Durand Stiftung)

Rathausgasse 6 | 79540 Lörrach | 07621.168 22 76

info@schubert-durand-stiftung.de

Centre d'accueil femmes et emploi, ville de Fribourg- Rhin Supérieur

(Kontaktstelle Frau und Beruf Freiburg - Südlicher Oberrhein)

Rathausplatz 2-4 , 79098 Freiburg | 0761.201 17 31

frau_und_beruf@stadt.freiburg.de

www.frauundberuf.freiburg.de

Lu, Ma, Me, Ve 8.30-12 h; Lu, Me 13.30-15.30; Je 13.30-18 h

Consultation sur rendez-vous

Reconnaissance de diplômes et de qualifications professionnelles étrangers

Reconnaissance de diplômes

Une liste des diplômes reconnus se trouve sur le site Anabin. anabin.kmk.org/anabin.html

Reconnaissance de qualifications professionnelles

Vous pouvez faire évaluer en Allemagne les qualifications professionnelles que vous avez acquises à l'étranger. Selon une procédure établie, il est déterminé officiellement si votre diplôme professionnel est équivalent à une qualification professionnelle allemande. Cette procédure de reconnaissance est actuellement possible pour 340 formations professionnelles par alternance reconnues par l'état.

La reconnaissance de qualifications professionnelles vous ouvre l'accès à l'exercice de votre profession, autant pour les professions réglementées que pour les professions non-réglementées. Les professions dont l'accès et l'exercice sont liés à la preuve d'une qualification professionnelle sont réglementées. Les autres professions ne sont pas réglementées.

La reconnaissance est requise pour les professions réglementées. Ensuite seulement vous pouvez exercer votre profession en Allemagne.

Les centres suivants sont responsables de l'évaluation et de la reconnaissance:

- Chambres de l'industrie et du commerce (IHK- Industrie- und Handelskammern) plus particulièrement la IHK-FOSA à Nürnberg
- Chambres des métiers
- Associations professionnelles plus particulièrement l'Ordre des professions libérales
- Chambres d'agriculture
- Autorités régionales
- Diverses autorités compétentes pour d'autres domaines professionnels (par ex. navigation maritime, économie domestique)

Lors du processus d'évaluation, les autorités compétentes comparent le diplôme professionnel étranger avec un diplôme professionnel allemand. Ils prennent en compte des critères formels tels la durée et le contenu de la formation.

Sites de conseil

- Portail d'information sur les qualifications professionnelles étrangères (<https://www.bqportal.de/de>)
- Portail «Anerkennung in Deutschland (reconnaissance en Allemagne)» (<http://www.anererkennung-indeutschland.de/html/de/>)
- IQ-Netzwerk (réseau QI) (<http://www.netzwerk-iq-bw.de/de/>)
- La Commission Européenne met à disposition une liste avec les professions réglementées (<http://ec.europa.eu/>)

- Orientation professionnelle pour les réfugiés (<https://www.berufsorientierungsprogramm.de/angebote-fuer-fluechtlinge.html>)

Centres d'accueil et de compétence conseil pour l'équivalence

Conseils pour la reconnaissance de diplômes étrangers Lörrach
Diakonisches Werk | Haagerstr. 27 1er étage | 79539 Lörrach

Le conseil pour l'équivalence de Fribourg propose une fois par mois une consultation décentralisée à Lörrach. Uniquement avec prise de rendez-vous au préalable. Convenir d'un rendez-vous individuel à Lörrach avec Sarah Rey par téléphone 0761/ 88 144 50-61 ou par courriel kompetenzzentrum@diakoniefreiburg.

Conseils pour la reconnaissance de diplômes étrangers Fribourg

Diakonisches Werk
Immentalstr. 16 | 79104 Freiburg | 0761.881 445 00
freiburg@anerkennungsberatung-bw.de
www.anerkennungsberatung-bw.de
sur rendez-vous

Prestations:

conseil et accompagnement dans les processus d'équivalences ; recherche des centres d'équivalence compétents, assistance à la constitution des dossiers, recherche de postqualifications et d'équivalences

Documents à apporter:

- Diplômes scolaires et certificats de travail
- Attestations de l'employeur
- Titres de séjour

Conseils de qualification professionnelle dans les cas de reconnaissance partielle

0761.881 445 03
qualifizierungsberatung@diakonie-freiburg.de

Informations générales

Chambre de l'industrie et du commerce Haut-Rhin-Lac de Constance
Conseils de formation professionnelle de la chambre de l'industrie et du commerce
Sven Ness, Chef de projet pour l'intégration des jeunes réfugiés
Secteur formation | formation continue
IHK Hochrhein-Bodensee | E.-Fr.-Gottschalk-Weg 1
79650 Schopfheim | 07622.390 72 19 | sven.ness@konstanz.ihk.de

Aide supplémentaire et conseils en cas de chômage

Agence pour l'emploi Lörrach (Agentur für Arbeit Lörrach)

Adresse pour les visiteurs: Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach

Adresse postale: Agentur für Arbeit Lörrach | 79533 Lörrach

Outre l'agence pour l'emploi, de multiples autres organisations et Institutions offrent un soutien et des conseils en cas de chômage.

Outre l'agence pour l'emploi, de multiples autres organisations et Institutions offrent un soutien et des conseils en cas de chômage. Dans le cas du programme régional „Gute und sichere Arbeit“ (Un emploi bon et sûr), le Ministère des affaires sociales du land de Bade-Wurtemberg soutient dans un projet-modèle 12 centres de conseil pour chômeurs qui conseillent et prennent en charge de manière accessible, des personnes ayant des problèmes complexes au chômage de longue durée. Les partenaires du projet disposent d'une subvention de base, ainsi que d'une subvention complémentaire pour le conseil, l'accompagnement et la qualification de personnes bénévoles et pour la tenue de séances d'information.

Pour plus d'informations:

- Groupe de travail des points de rencontre et centres pour chômeurs du Bade-Wurtemberg (Landesarbeitsgemeinschaft (LAG) der Arbeitslosentreffs und -zentren in Baden-Württemberg)
- Sperre – Le magazine online pour le travail et le social
- Erwerbslos.de – Plateforme d'information de l'association de soutien au travail syndical avec les chômeurs.

Informations complémentaires pour les réfugiés

Les informations suivantes s'adressent aux réfugiés non reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés et sans statut de protection subsidiaire (personnes en attente de procédure de demande d'asile, en cours de procédure ou titulaires d'une autorisation provisoire de séjour). Les réfugiés reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés de même que ceux avec statut de protection subsidiaire trouveront les informations correspondantes sur les autres pages de ce guide, destinées à toutes les personnes migrantes.

Vous trouverez de nombreuses informations sur l'appli pour smartphone « Ankommen » www.ankommenapp.de.

Aide spécifique à la recherche d'emploi pour les réfugiés

Centre de compétence Asile de l'agence pour l'Emploi Lörrach

Agentur für Arbeit Lörrach | Brombacher Str. 2, 3.OG | 79539 Lörrach

Email: Loerrach.155-Kompas@arbeitsagentur.de

Entretien uniquement sur rendez-vous

Autorisation

Avant de pouvoir commencer un travail, une formation ou autre, vous devez recevoir une autorisation de l'office des étrangers de la ville de Lörrach. Dans certains cas, vous n'avez pas besoin d'autorisation, mais même dans ces cas-là, il est fortement conseillé de se le faire confirmer par l'office des étrangers.

En conséquence: avant de commencer un travail, une formation, un stage ou autre, adressez-vous systématiquement à votre centre d'assistance sociale; il vous aidera dans votre démarche de demande d'autorisation ou d'approbation auprès de l'office des étrangers.

Préparation à un emploi, une formation ou autre

Si vous voulez travailler, étudier ou autre en Allemagne, il est très important de savoir parler allemand. Veuillez à cet égard consulter le chapitre « Apprendre l'allemand ».

Afin de vous préparer à chercher un travail, une formation ou autre, il est judicieux de préparer vos documents sur votre parcours scolaire et universitaire ainsi que votre expérience professionnelle. Vos documents doivent être aussi complets que possible. Pour certaines professions, vous devez faire certifier ces documents, c'est-à-dire que l'on doit vérifier l'équivalence de vos qualifications entre l'Allemagne et le pays où vous les avez obtenues (voir « reconnaissance de diplômes et de qualifications professionnelles étrangers »).

Pour poser votre candidature pour un travail, une formation ou un stage, vous avez toujours besoin d'un CV écrit offrant un aperçu de votre parcours scolaire, de votre formation, de votre expérience professionnelle et autre.

Vous trouverez ci-dessous des informations en différentes langues sur la manière de postuler pour un emploi en Allemagne:

- www.make-it-in-germany.com/en/for-qualified-professionals/working/guide/apply-for-a-job
- www.bamf.de/EN/Willkommen/ArbeitBeruf/arbeitberuf-node.html

Vous trouverez ci-dessous des informations en différentes langues sur la manière de concevoir un CV en Allemagne:

- www.europass.cedefop.europa.eu

Travailler

En tant que réfugié, vous pouvez travailler ou suivre une formation en Allemagne sous certaines conditions. En principe, vous pouvez travailler au bout de 3 mois après votre arrivée. Cela dépend cependant de différentes conditions. En conséquence, voyez avec votre centre d'assistance sociale si vous pouvez travailler en Allemagne.

Attention: Vos documents de séjour mentionnent également toujours si vous avez le droit de travailler en Allemagne.

Si vous bénéficiez déjà du statut de réfugié ou bien d'un statut de protection subsidiaire, vous pouvez travailler sans conditions.

Formation

En Allemagne, pour obtenir une qualification professionnelle, vous pouvez suivre des études ou une formation en alternance. Vous trouverez de plus amples informations sur les études dans le chapitre « Études ».

Une formation en alternance se déroule en entreprise et dans un centre de formation professionnelle. Une formation dure de deux à trois ans et demi. Pendant votre formation, vous recevez en général une faible rémunération. Une formation augmente vos chances de trouver un meilleur travail.

Stages

Un stage permet d'accumuler des expériences professionnelles ou de faire plus ample connaissance avec une entreprise. Un stage doit être déclaré à l'intermédiaire compétent et peut durer quelques jours ou maximum 12 semaines. Vous recevez en général une faible rémunération, voire aucune rémunération pendant un stage.

Mini-Job

Un mini-job est un travail pour un salaire de 450 euros ou moins et des horaires de travail limités. Cependant, les réfugiés en cours de demande d'asile ne touchent qu'une partie du salaire; le reste du salaire est compensé avec les prestations qu'ils touchent de l'État en tant que réfugiés. Un mini-job peut cependant représenter une belle occasion d'accumuler des expériences professionnelles en Allemagne et d'apprendre l'allemand. www.minijob-zentrale.de

Service civique

Le service civique représente pour des personnes de tout âge une occasion de s'engager pour le bien commun en-dehors du travail et de l'école - dans les domaines de l'écologie, de la culture et de la société. En règle générale, lorsque vous effectuez un service civique, vous ne travaillez pas dans le métier que vous avez appris. Les personnes qui s'engagent dans le service civique sont souvent des jeunes sortant de l'école ou s'apprêtant à suivre une formation professionnelle, mais le service civique est ouvert aux personnes de tout âge. Le service civique dure en général 12 mois, mais cela peut aller de 6 à 24 mois. Vous touchez pendant ce temps un faible salaire.

Vous trouverez de plus amples informations ici:

- www.bundesfreiwilligendienst.de
- Informations en langue simplifiée:
www.bundesfreiwilligendienst.de/servicemenue/leichte-sprache.html

Bénévolat

En Allemagne, de nombreuses personnes s'engagent bénévolement sans toucher de salaire, par ex. dans une association. Pour les réfugiés, cela peut représenter une belle occasion d'entrer en contact avec des allemands, d'apprendre l'allemand et d'accumuler les expériences.

Équivalence de diplômes et de qualifications professionnelles étrangers

Si vous avez obtenu un diplôme ou une formation professionnelle dans votre pays d'origine, vous pouvez vérifier si ces derniers sont reconnus en Allemagne (voir ci-dessus).

Compte en banque

Dès lors que vous touchez un salaire pour un travail, une formation ou un stage, vous avez besoin d'un compte en banque, car votre salaire ne vous sera généralement pas versé en espèces. Pour ouvrir un compte en banque, vous avez besoin d'un certificat de résidence. Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet dans la section « Logement ». Si vous voulez ouvrir un compte en banque, veuillez vous adresser à l'assistance sociale.

Santé et accessibilité



Assurance maladie

En Allemagne, chaque habitant(e) doit être affilié(e) à une assurance maladie. Il existe un grand nombre de caisses maladie en Allemagne. Vous en trouverez une sélection dans l'annuaire téléphonique ou sur Internet.

L'inscription auprès d'une caisse maladie de votre choix s'effectue

- en personne
- par l'employeur ou
- par l'agence pour l'emploi / le Jobcenter

Si une personne mariée a déjà une assurance maladie, l'autre partenaire (s'il/si elle ne travaille pas) et les enfants communs (jusqu'à un certain âge) peuvent bénéficier gratuitement de l'assurance familiale auprès de la même caisse maladie.

Si vous exercez un emploi nécessitant une assurance sociale en Allemagne, vous êtes assuré soit en tant que membre de l'assurance maladie légale, soit en tant que membre d'une assurance maladie privée.

Visites médicales

Si vous ou votre enfant êtes malade, recherchez dans un premier temps un médecin généraliste à proximité de votre domicile. Si un traitement approfondi par un(e) spécialiste s'avère nécessaire, le médecin généraliste vous y enverra avec un document d'envoi (Überweisungsschein). De nombreux médecins parlent plusieurs langues.

Vous trouverez sur www.arztsuche-bw.de des médecins proches de chez vous, qui parlent différentes langues.

Que faire en cas d'urgence?

En cas d'urgence, vous avez deux possibilités:

1. Composez le 112 en cas de danger mortel et dans les cas les plus sérieux. Ce numéro de téléphone vous permettra de joindre les services d'urgence et de secours. Ce numéro est valable dans toute l'Allemagne.
2. Vous pouvez aussi vous rendre vous-même au service des urgences d'un hôpital, si vous êtes en mesure de le faire. Le service des urgences est ouvert 24h/24

Personnes handicapées

Lörrach pour tous (Lörrach für alle)

Sur le site internet www.loerrach-fuer-alle.de vous trouverez un guide pour la vie dans un environnement accessible à Lörrach. Celui-ci offre une aide pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les parents avec une poussette.

Conseil consultatif des personnes handicapées de Lörrach

(Behindertenbeirat der Stadt Lörrach)

Le conseil consultatif des personnes handicapées de la ville de Lörrach conseille le conseil municipal et le soutien avec suggestions, des recommandations et des commentaires lors de toute question d'intérêt pour les personnes handicapées.

Coordinateur des personnes handicapées de Lörrach 07621.415 307

Informations complémentaires pour les réfugiés

Les informations suivantes s'adressent aux réfugiés non reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés et sans statut de protection subsidiaire (personnes en attente de procédure de demande d'asile, en cours de procédure ou titulaires d'une autorisation provisoire de séjour). Les réfugiés reconnus comme demandeurs d'asile ou comme réfugiés de même que ceux avec statut de protection subsidiaire trouveront les informations correspondantes sur les autres pages de ce guide, destinées à toutes les personnes migrantes.

Consultations médicales

Si vous ou votre enfant est malade, adressez-vous d'abord à votre médecin généraliste. Si vous n'avez pas encore de médecin généraliste, veuillez vous adresser à l'assistance sociale de votre hébergement. Elle vous adressera à un médecin compétent et prendra rendez-vous pour vous. Lors de la consultation vous devez impérativement apporter:

- Votre carte d'identité
- Votre carte d'assurance maladie, si vous en possédez une
- Un formulaire de transfert de votre médecin généraliste. Sur le formulaire de transfert sont notées les informations utiles pour le traitement.

Présentez vous impérativement au rendez-vous pour le traitement et soyez ponctuel. Sinon il peut se faire que le traitement ne puisse plus avoir lieu le jour même.

Coût des soins médicaux

Le coût des traitements médicaux nécessaires pour les réfugiés est pris en charge; cela n'est cependant le cas que si les réfugiés touchent les allocations prévues par la loi sur les allocations pour les demandeurs d'asile et qu'ils n'ont pas d'assurance

maladie. Le médecin enverra alors directement la facture au Landratsamt afin que les réfugiés n'aient rien à payer lors des visites médicales. Dans les 15 premiers mois suivant leur arrivée en Allemagne, les réfugiés n'ont accès qu'aux soins médicaux de base.

Que faire en cas d'urgence?

En cas d'urgence, vous avez différentes options:

1. Adressez-vous directement à votre bureau de l'assistance sociale si celui-ci se trouve à proximité.
2. Si votre bureau d'assistance sociale n'est pas à proximité, vous pouvez composer le 112 au téléphone **en cas de danger de mort ou de cas extrêmement grave**. Ce numéro vous met en relation avec le service d'urgence et de secours.
Ce numéro est valable partout en Allemagne.
3. Si votre bureau d'assistance sociale n'est pas à proximité et que vous en êtes capable, vous pouvez également vous rendre en personne au service des urgences d'un hôpital. Le service des urgences est ouvert en permanence. Cependant, vous ne devez faire usage de cette possibilité qu'**en cas de danger de mort ou de cas extrêmement grave!**

Centres de consultations psychologiques (Psychologische Beratungsstellen)

Diakonisches Werk Lörrach/ Beratung asylsuchender Menschen (consultations pour réfugiés)

Haagener Straße 27 | 79539 Lörrach | 07621.92 630

RéseauTraumatisme pour les personnes réfugiés de la région de Lörrach
(TraumaNetzwerk für geflüchtete Menschen im Landkreis Lörrach)
<https://www.traumanetz-loe.de>

École et jardin d'enfant

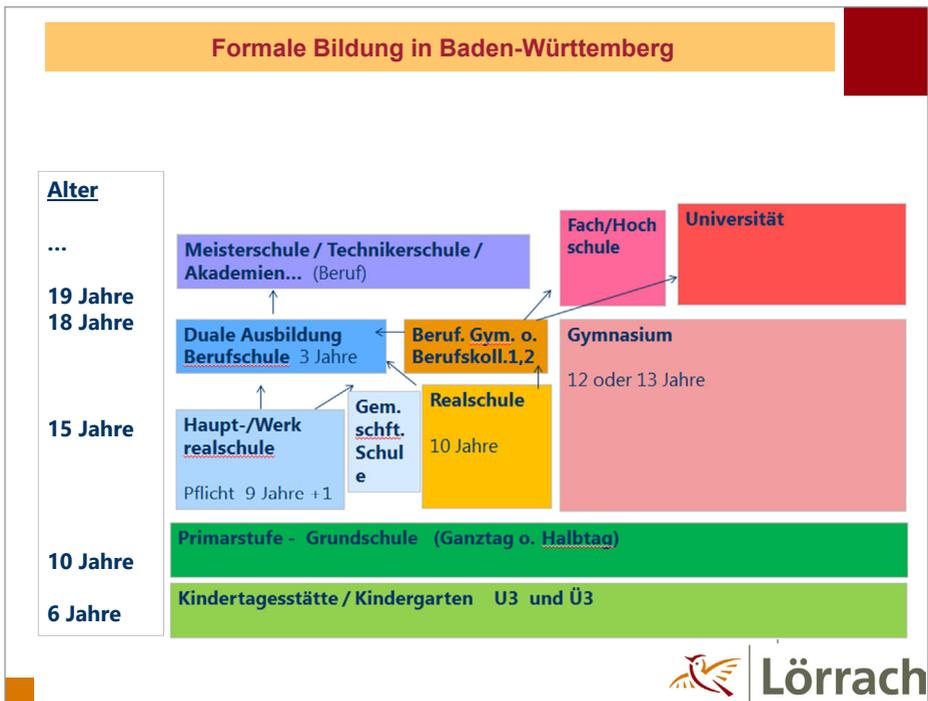


Inscription à l'école

En Allemagne, l'école est obligatoire; c'est-à-dire que tous les enfants de 6 à 18 ans doivent aller à l'école pendant au moins 9 ans. Les enfants de réfugiés doivent aller à l'école au plus tard 6 mois après leur arrivée en Allemagne.

L'école est gratuite. La scolarité commence par quatre ans à la Grundschule (école primaire). Ensuite - généralement à 10 ans -, l'enfant passe dans une école supérieure comme une Werkrealschule (lycée technique), une Realschule (lycée professionnel), une Gemeinschaftsschule (collège unique) ou le Gymnasium (lycée général).

Le graphique suivant vous donne un aperçu du système éducatif en Bade-Wurtemberg.



- Les enfants de 6 à 10 ans seront inscrits à une Grundschule de l'académie où ils habitent.
- Les enfants et les jeunes peuvent choisir librement l'école où ils iront après la Grundschule.
- L'enfant doit être présent en personne lors de l'inscription à l'école.

Pour les réfugiés: si votre enfant va être scolarisé, veuillez vous adresser à l'assistance sociale.

Diplômes pour jeunes et adultes

Par la „seconde voie de formation“ (zweiten Bildungsweg) les jeunes et adultes peuvent rattraper un diplôme. Si vous désirez rattraper un diplôme, renseignez-vous sur les possibilités à Lörrach auprès de l'autorité académique.

Agence pour l'emploi (Agentur für Arbeit)

Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach | Lu, Ma, Je 08:00-12:00, Je 14:00-18:00 h

Enfant n'ayant aucune ou peu de connaissances en allemand

Si votre enfant ne parle pas allemand ou trop peu pour suivre un cours normal, il peut suivre une classe préparatoire.

Dans le cas d'écoliers qui vont fréquenter la Grundschule, vous pouvez vous adresser à la Grundschule en question. Vous y trouverez de plus amples informations sur la classe préparatoire que peut suivre votre enfant. Pour les réfugiés: Veuillez prendre contact avec la Grundschule concernée par le biais de l'assistance sociale.

Les jeunes à partir de 16 ans qui doivent aller dans une école professionnelle peuvent rejoindre les VABO-Klassen (classes préparatoires) de l'école professionnelle. Frau Mareis conseille les nouveaux arrivants à Lörrach, 07621.42 90, info@msploe.de

Les jeunes de 15 à 25 ans ayant déjà été à l'école jusqu'à l'âge prévu mais n'ayant pas encore de diplôme peuvent suivre une classe préparatoire avec ou sans cours d'allemand de rattrapage.

Garde d'enfant et jardin d'enfant

L'équipe qui s'occupe de la garde dans les structures d'accueil de la ville de Lörrach vous conseille, quand vous cherchez une place pour votre enfant dans une crèche ou un jardin d'enfant. (0 à 6 ans).

Stadt Lörrach, Fachbereich Jugend/Schulen/Sport

Luisenstraße 16 | 79539 Lörrach
Anja Renkert | 07621.415 345 | a.renkert@loerrach.de
Sven Schreiber | 07621.415 340 | s.schreiber@loerrach.de
Lu-Ve 8-12 h, Je 15-17:30 h

Offres de soutien

Pool de traducteurs (Dolmetscherpool)

Pour les personnes immigrées qui ont besoin d'un service de traduction, il y a à disposition à Lörrach un pool de traducteurs. Cela permet de franchir les barrières linguistiques lors de la collaboration avec les jardins d'enfants, les écoles et les autorités. Les écoles et les jardins d'enfants qui ont un besoin de traduction ont la possibilité de faire une demande pour un traducteur/traductrice auprès du pool.

Vous trouvez de plus amples informations sur:

<https://www.loerrach.de/dolmetscherpool>

Enseignement dans la langue maternelle

L'enseignement dans la langue maternelle est offert dans plusieurs écoles de Lörrach. (Pour le moment dans les langues turques, espagnoles et italiennes). Une liste avec toutes les offres peut être demandée au service de la jeunesse, de l'école et des sports de la mairie, Ilona Oswald 07621 / 415-408, i.oswald@loerrach.de

Service social scolaire

L'assistance sociale de l'école peut soutenir les élèves aussi bien en cas de problème à l'école qu'en cas de conflits dans le milieu familial et de difficultés d'apprentissage.

Garderie

À toutes les Grundschulen de Lörrach, qui ne sont pas des écoles à plein temps, il y a une offre de garderie en dehors des heures scolaires. Renseignez-vous sur l'offre directement à l'école concernée.

Développement linguistique au jardin d'enfant

Dans les jardins d'enfants de Lörrach, le développement linguistique est intégré partout dans la vie quotidienne, dans le cadre du programme gouvernemental «Sprachkita» ou selon les directives SPATZ (développement linguistique dans toutes les institutions de prise en charge avec besoin supplémentaire). Afin de promouvoir un développement linguistique de qualité, la ville de Lörrach soutient de manière supplémentaire des groupes de développement linguistique qui suivent le programme SPATZ ainsi que la collaboration active des parents.

De plus, certains projets singuliers à but visant particulièrement le développement linguistique (par ex. bibliothèques multilingues, excursions) reçoivent des subventions. La participation à des offres de développement linguistique est volontaire.

Parents de quartier

L'association Caritas offre avec le projet „Stadtteileltern“ (parents de quartier) de l'aide pour les parents, les enfants, les enseignant(e)s et les éducateurs/éducatrices. Les parents de quartiers sont des pères et des mères originaire de l'immigration, qui savent, combien il est difficile d'arriver dans un pays étranger. Ils peuvent partager leur expérience et soutenir les nouveaux arrivants en cas de questions ou de problèmes.

Contact:

Caritasverband für den Landkreis Lörrach e.V.
Luisenstraße 9 | 79539 Lörrach

Reinhard Zahn
Haagener Straße 15A | 79539 Lörrach | 07621.92 75 12

Apprendre

Études



En Allemagne, tout le monde peut étudier, indépendamment du statut de séjour. Cela est également valable pour les réfugiés. Vous trouverez des informations sur les conditions pour étudier dans le Bade-Wurtemberg ci-dessous (en allemand et en anglais): www.mwk.baden-wuerttemberg.de

Pour savoir quels cursus sont disponibles ou pour commencer des études, vous devez vous adresser aux universités concernées. En Allemagne, il existe également des cursus en anglais ou en d'autres langues. Vous pouvez obtenir les informations à ce sujet dans les universités

Vous obtiendrez des informations sur les universités et les cursus disponibles dans la région auprès de l'office des jeunes migrants (JMD - Jugendmigrationsdienst) (pour les personnes de 27 ans ou moins). Vous y obtiendrez également des informations sur les différents soutiens financiers existants.

Vous trouverez d'autres informations sur les études pour les réfugiés dans l'appli pour smartphone « Ankommen » www.ankommenapp.de

Études de contact pour personnes réfugiées à Lörrach

(Kontaktstudium für Geflüchtete in Lörrach)

Prof. Dr. Klemens Schnattinger | Professor für Machine Learning und Sprachverarbeitung
07621.207 14 21 | schnattinger@dhw-loerrach.de

Kiron Open Higher Education

Kiron Open Higher Education est une organisation non-marchande qui a pour mission de proposer une formation supérieure aux personnes réfugiées, même si elles ne disposent pas de tous les documents pour s'inscrire à une université normale.
<https://kiron.ngo/>

Kiron Study Room at DHBW Lörrach

Salle d'étude Kiron à la DHBW Lörrach (Hangstr. 46 - 50, 79539 Lörrach)

Services d'immigration pour la jeunesse

Caritas

Conseils en matière d'immigration pour les jeunes immigrés entre 12 et 27 ans
Dorota Zuberer | Goethestr. 3 | 79540 Lörrach-Stetten | 07621.142 03, | dorota.zuberer@caritas-loerrach.de | Lu 10-12 Je 14:30-15.30 et sur rendez-vous

Michael Forouz-Mehr | Haager Str. 15a | 79539 Lörrach | 07621.927 50, Mobil 0173.3 061 150 | michael.forouz-mehr@caritas-loerrach.de | Sur rendez-vous

Mariage/famille/
partenariat



De nombreux organismes offrent aide et soutien aux familles et répondent aux questions concernant le mariage et le partenariat. Vous trouverez des informations sur les différentes offres de conseil sur les pages suivantes.

Questions fréquemment posées

Je souhaite me marier en Allemagne. Où puis-je me faire conseiller avant le mariage?

Les personnes souhaitant se marier peuvent obtenir des conseils auprès du bureau d'État civil (Standesamt). Les documents nécessaires pour le mariage varient, car le droit national doit être pris en compte. Vous pouvez vous faire conseiller individuellement au cours d'un entretien au bureau d'État civil (pendant les heures de permanence, sans prise de rendez-vous), et obtenir un aperçu de tous les documents dont vous avez besoin.

Où puis-je obtenir un acte de naissance, de mariage, de décès?

Les actes de naissance, de mariage et de décès peuvent être délivrés sur demande au format international par les bureaux d'État civil (sans frais supplémentaires). Les documents internationaux sont rédigés en neuf langues.

Comment puis-je obtenir une place pour mon enfant en crèche ou en maternelle?

L'équipe qui s'occupe de la garde dans les structures d'accueil de la ville de Lörrach vous conseille, quand vous cherchez une place pour votre enfant dans une crèche ou un jardin d'enfant. (0 à 6 ans). Voir chapitre 7, Ecole et Jardin d'enfant.

Adresses

Informations sur le mariage et le partenariat enregistré

Bureau d'état civil (Standesamt)

Authentification des naissances et des décès, mariages, changements de noms, sorties de l'église

Ringstraße 1 | 79541 Lörrach | Stadtteil: Brombach | Lu-Ve 8-12 h, Je 15-19 h

Prestations:

- Délivrance d'actes de naissance, de mariage et de décès
- Mariages et conclusion de partenariats, changements de noms et sorties de l'église

Documents à apporter

- Passeport et tous les documents indiqués par téléphone ou sur le site Internet

Allocation parentale

L'allocation parentale est une prestation accordée aux familles après la naissance d'un enfant. Quand les parents interrompent ou limitent leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant, la perte du revenu peut être compensée dans une certaine mesure par l'allocation parentale.

Vous trouverez un aperçu avec des informations détaillées sur Internet sous <https://www.bmfsfj.de/bmfsfj/themen/familie/familienleistungen/das-elterngeld/73752>

Informations sur l'allocation parentale

Elterngeldstelle L-Bank Karlsruhe

Hotline (gebührenfrei): 0800.6 645 471

Montag bis Freitag (Lu - Ve 09-12 h et 14-17 h)

E-Mail: familienfoerderung@l-bank.de

Les demandes d'allocation parentale peuvent être déposées à la mairie de Lörrach
Luisenstraße 16 | 79539 Lörrach | 3.OG Zimmer 3.06 | Lu-Ve 8-12 h, Je 15-17:30 H

Allocations familiales

Les migrants qui vivent en Allemagne peuvent, sous réserve de certaines conditions, percevoir des allocations familiales. Les allocations familiales sont généralement versées jusqu'à la 18ème année de l'enfant, dans certains cas même plus longtemps. Les allocations familiales sont virées tous les mois sur le compte courant des parents.

La demande d'allocation familiale est déterminée par l'Agence fédérale pour l'emploi – Caisse d'allocation familiale du Baden-Wurtemberg Ouest (Bundesagentur für Arbeit – Familienkasse Baden-Württemberg West).

Agence pour l'emploi (Agentur für Arbeit)

Brombacher Str. 2 | 79539 Lörrach | Lu, Ma, Je 08:00-12:00, Je 14:00-18:00 h

Questions sur les allocations familiales et l'indemnité de garde (Kinderzuschlag): 0800.4 5555 30

Date du versement: 0800.4 555 533

Indemnité de garde (Kinderzuschlag)

Le Kinderzuschlag est une prestation complémentaire aux allocations familiales, qui est versée à partir de janvier 2005 aux mineurs et depuis juillet 2006 aux moins de 25 ans, non mariés et qui ne perçoivent pas de revenus.

- Les parents peuvent prétendre au Kinderzuschlag s'ils ne peuvent pas couvrir les frais d'entretien de leur enfant de moins de 25 ans avec leurs propres revenus.
- Le Kinderzuschlag est calculé en fonction du salaire et du patrimoine des parents et de l'enfant ; il s'élève au maximum à 170 Euro / mois pour chaque enfant de moins de 25 ans, non marié.

Centres de conseil

Centre de compétences «Frühe Hilfen» - aides précoces (Kompetenzzentrum Frühe Hilfen)
Viola Frei, Centre de conseils psychologiques (Psychologische Beratungsstelle), Fachstelle Frühe Hilfen, Lörrach

Landratsamt Lörrach - Haus 4 | Luisenstraße 35, 79539 Lörrach | 07621.410 53 53

Prestations pour les familles:

- Premier entretien
- Information et aide
- Premier diagnostic
- Soutien en cas de crises et de stress

pro familia Lörrach e.V., Beratungsstelle

Centre de conseil pour le planning familial, l'éducation sexuelle, conseils sur la sexualité et sur les problèmes concernant la grossesse

Rainstraße 20 | 79539 Lörrach | 07621.169 23 88 | loerrach@profamilia.de

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, consultation sur rendez-vous, aussi l'après midi.

Faites-nous savoir à l'avance par téléphone si vous avez besoin d'un/une interprète.

Conseils et assistance sur les sujets suivants:

- Grossesse et naissance
- Conseils médicaux
- Sexualité
- Éducation sexuelle
- Partenariat
- Séparation, divorce, médiation

***Centre de consultations psychologiques pour parents, enfants et adolescents
(Psychologische Beratungsstelle für Eltern, Kinder und Jugendliche)***

Point de contact pour les enfants, adolescents, parents et autres tuteurs légaux

Landratsamt Lörrach - Haus 4 | Luisenstraße 35 | 79539 Lörrach | 07621.410 53 53

psychologische.beratungsstelle@loerrach-landkreis.de

Lu-Ve 8-12:30 h; Ve 13:30-17:30 h

Centre de conseil catholique pour les questions de mariage, de famille, et de problèmes de la vie (Katholische Beratungsstelle für Ehe-, Familien- und Lebensfragen)

Schwarzwaldstraße 1 | 79539 Lörrach | 07621.3087

loe@ehe-familie-lebensberatung.de | www.efl-loerrach.de

Conseil et aide pour femmes enceintes et jeunes familles (Beratung und Hilfe für Schwangere und junge Familien)

Diakonisches Werk Lörrach

Haagener Straße 27 | 79539 Lörrach | 07621.92 630

rendez-vous téléphonique

Caritasverband Lörrach

Haagener Str. 15a | 79539 Lörrach | 07621.92 75-0 und -13

Femmes et jeunes filles



À Lörrach, il existe des centres de conseil et d'information spécialement destinés aux femmes et aux jeunes filles.

La Constitution de la République fédérale d'Allemagne (art. 3 alinéa 2) stipule que: Les hommes et les femmes sont égaux. L'État promeut la mise en œuvre effective de l'égalité des hommes et des femmes et agit pour la suppression des préjudices existants.

Pourquoi existe-t-il des offres spécifiques pour les femmes et les jeunes filles?

Les femmes et les jeunes filles trouvent bien entendu de l'aide sur certains sujets (voir les sujets en question) auprès de tous les services généraux. Cependant il peut exister des situations, par ex. en cas de violence, pour lesquelles il est important de pouvoir obtenir des conseils et une aide spécialement dédiée aux femmes et aux jeunes filles.

Voici un aperçu des points de contacts centralisés

HILFETELEFON
08000.116 016

Maison autonome pour femmes Lörrach (Autonomes Frauenhaus Lörrach)
Aide en cas de violence!
07621/493 25 | AutonomesFrauenhaus@fhf-loerrach.de

Centre de conseil pour les femmes Lörrach (Frauenberatungsstelle Lörrach)
Conseils pour les jeunes filles à partir de 14 ans et les femmes
Humboldtstraße 14 | 79539 Lörrach | 07621.87 105

Association les femmes aident les femmes (Frauen helfen Frauen e.V.)
Basler Straße 78 | 79539 Lörrach
Postfach 1464 | 79504 Lörrach
Frau Martina Kopf | 07621.168 799

Schubert-Durand Stiftung (Fondation Schubert-Durand)
Formation et formation continue pour jeunes filles et femmes de culture musulmane
Rathausgasse 6, 79540 Lörrach
07621.1 682 276 | info@schubert-durand-stiftung.de

Au chapitre enfants et jeunes vous trouverez les contacts d'institutions telles que le SAK ou la fondation Dieter Kaltenbach (Dieter-Kaltenbach-Stiftung) qui proposent aussi des activités spécialement pour les filles.

Points de rencontre pour les femmes

Association des femmes protestantes Brombach
(Evangelischer Frauenverein Brombach)

Heidi Raeder

Hachbergstr. 1 | 79541 Lörrach-Brombach | 07621.51 430

Association des femmes protestantes Hauingen
(Evangelischer Frauenverein Hauingen)

Maria Rita Kainz

Unterdorfstr. 38 | 79541 Lörrach-Hauingen | 07621.51 530

Association des femmes Haagen (Frauenverein Haagen)

Claudia Kubon

Röttler Str. 68 | 79539 Lörrach-Haagen | 07621.52 287

KCommunauté des femmes catholiques Brombach-Hauingen-Haagen
(Katholische Frauengemeinschaft Brombach-Hauingen-Haagen)

Madlen Rütschle

Webergasse 13 | 79541 Lörrach-Brombach | 07621.53 425

Association des femmes rurales Lörrach-Campagne
(Landfrauenverein Lörrach-Land)

Karin Grether-Kirchhofer

Hinter den Waldmatten 1 | 79588 Efringen-Kirchen | 07628.22 11

Enfants et jeunes



À Lörrach, l'offre de loisirs et de conseil pour les enfants et les jeunes est très diverse. Vous pouvez vous informer sur les nombreuses offres sur Internet, par ex. sur les centres de loisirs pour les enfants et les jeunes.

Informations, conseils et participation des enfants et des jeunes

Conseil social auprès de l'office de la jeunesse (Jugendamt)

Centre de consultations psychologiques pour parents, enfants et adolescents
Landratsamt Lörrach - Haus 4 | Luisenstraße 35 | 79539 Lörrach
07621.410-5353 psychologische.beratungsstelle@loerrach-landkreis.de

Services sociaux (Soziale Dienste)

Landratsamt Lörrach | Palmstr. 3 | 79539 Lörrach | 07621.410 50 03

Cercle pour la jeunesse de la ville (Stadtjugendring e.V.)

Le Stadtjugendring est l'organisation qui regroupe tous les clubs et les associations pour les jeunes à Lörrach. Vous y trouverez des informations sur plus de 30 Clubs pour enfants et jeunes.

www.stadtjugendring-loerrach.de

Cercle pour la jeunesse de la région (Kreisjugendring e.V.)

Le Kreisjugendring représente les intérêts des clubs et associations pour les jeunes dans la région de Lörrach.

www.kreisjugendring-loerrach.de

Altes Wasserwerk/ Sozialer Arbeitskreis (SAK) Lörrach e.V.

Programmes pour temps libre et vacances en milieu ouvert, soutien aux élèves, aide aux devoirs, manifestations culturelles et animation de quartier.

Tumringer Str. 269 | 79539 Lörrach | <http://www.sak-loerrach.de/>

Fondation Dieter-Kaltenbach (Dieter-Kaltenbach-Stiftung)

Prestations pour enfants et adolescents en milieu ouvert, garderie scolaire, prestations pour rapatriés. Programme de vacances, centres de loisirs pour la jeunesse dans les quartiers.

Konrad-Adenauer-Str. | 79540 Lörrach | www.kaltenbach-stiftung.de

Programme d'activités pendant les vacances pour enfants et adolescents (Ferienprogramm für Kinder und Jugendliche)

Possibilité d'activités pendant les vacances pour enfants et adolescents
<https://www.loerrach.de/ferienbetreuung>

Bourse du temps libre Lörrach (Freizeitbörse Lörrach)

Liste d'activités de jour et de colonies de vacances dans la région de Lörrach.
www.freizeitboerse-loerrach-landkreis.de

Après-midi internationale de lecture à voix haute de livres pour enfants à la bibliothèque de la ville de Lörrach (Internationale Vorlesenachmittage für Kinder in der Stadtbibliothek Lörrach)

Basler Str. 152 | 79540 Lörrach | 07621.30 44

www.stadtbibliothek-loerrach.de/de/Veranstaltungen/Kinder-und-Jugendliche

Café pour les jeunes Kamel-ion (Kamel-ion Jugendcafé)

Café pour les élèves avec petit déjeuner et déjeuner.

Baumgartnerstr. 27 | 79540 Lörrach

Bureau Catholique pour la jeunesse Lörrach (Katholisches Jugendbüro Lörrach)

Haagener Str. 11 | 79539 Lörrach

www.kath-jugendbuero-wiesental.de

Au-delà de toutes ces offres en libre accès, il existe beaucoup de clubs à Lörrach desquels les enfants et les jeunes peuvent se faire membres. Environ 40 clubs sportifs offrent des possibilités diverses pour la pratique d'un sport. Vous trouverez les informations en suivant le lien suivant: www.sportstadt-loerrach.de.

La troupe de théâtre Tempus fugit propose des groupes d'activité théâtrale pour enfants et les jeunes. Les jeunes peuvent aussi s'engager dans les associations telles que les Pompiers volontaires (Jugendfeuerwehr), la Fédération des maîtres nageurs et des sauveteurs (DLRG), l'UCJG (CVJM), les amis de la nature (Naturefreunde) et bien d'autres.

Génération

Seniors



À Lörrach, les possibilités de rencontre, de formation et de participation pour les personnes âgées sont très variées. Les centres de conseil et les associations peuvent vous aider à trouver l'offre qui vous conviendra. Tous vous conseillent et vous assistent sur les sujets liés à la vieillesse - de l'organisation des loisirs à la dépendance - et vous informent également sur les aides financières.

La brochure „Älter werden heute“ est disponible au Landratsamt et sur internet: www.loerrachlandkreis.de/altenarbeit

Conseil des seniors de la ville de Lörrach

Le conseil des seniors a pour mission de conseiller l'administration et les instances politiques, et de développer de propres initiatives pour un aménagement actif et positif de la vie quotidienne des personnes âgées. Dans ce conseil sont représentés des membres engagés des associations caritatives et des paroisses, les groupes du conseil municipal ainsi que des citoyens engagés de la ville de Lörrach.

Déléguée aux seniors de la ville de Lörrach
Ute Hammler | 07621.415 327 | u.hammler@loerrach.de

Service spécialisé pour la planification et la gestion de l'aide aux personnes âgées
Landratsamt Lörrach | Robert Müller | Palmstr. 3, 79539 Lörrach | 07621.410 50 30

Conseils

Base pour les soins région de Lörrach
Chesterplatz 8 | 79539 Lörrach | 07621.410 50 33

Points de rencontre

Point de rencontre pour les seniors italiens
Bonifatiushaus | Haagerstr. 13 | 79539 Lörrach
Lundi 15-17h, excepté pendant les congés scolaires

Club pour personnes âgées Haagen/Paroisse de Rötteln
Markgrafenstr. 27 | 79541 Lörrach | 07621.32 15

Club pour personnes âgées Tumringen/Paroisse de Rötteln
Im Vogelsang 1 | 79359 Lörrach | 07621.51 613

Generation Plus de la communauté protestante de l'Église du Christ
Nansenstr.6 | 79539 Lörrach | 07621.45 490

Club catholique pour personnes âgées St. Fridolin
Rathausgasse 8 | 79540 Lörrach | 07621.24 05

Rencontres de danse Noi Insieme

La commission internationale a créé ces rencontres de danses sur base des voyages annuels dans la ville partenaire Senigallia. Des personnes âgées immigrées et des allemands se rencontrent ici une fois par mois pour danser. Des cours de danse sont proposés en cas de nombre de participants suffisant. L'inscription se fait auprès du bureau de la commission internationale.

Point de rencontre œcuménique St. Pierre pour Seniors

Haagener Str. 95 | 79539 Lörrach | 07621.10 971

PlusPunktZeit

Renate Riemensperger Leiterin „PlusPunktZeit“

07621.9 567 350 | www.loerrach.de/pluspunktzeit

Forum Salzert

Max-Josef-Metzger Haus

Röttelnblick 4 | 79540 Lörrach | 07621.82 311

Club des seniors de la paroisse catholique St. Boniface

Luisenstr. 7 | 79539 Lörrach | 07621.47 979

Cercle des seniors de la communauté protestante Jean

Riehenstr. 22 | 79540 Lörrach | 07621.57 709 640

Cercle des seniors Hauingen/communauté protestante

Steinestr. 4 | 79541 Lörrach | 07621.949 133

Cercle des seniors de l'église de la ville

Alte Feuerwache | 79539 Lörrach | 07621.44 155

Après-midi pour seniors de l'association des femmes protestantes Brombach

Ringstr. 14 | 79541 Lörrach | 07621.51 430

Après-midi pour seniors de la communauté protestante de la Paix

Hartmattenstr. 15 | 79539 Lörrach | 07621.45 490

*Participer
organiser
décider*



Pour une société diversifiée, il est décisif que tous les citoyen(ne)s se mobilisent pour un contact amical et ouvert, et que chacun se soutienne mutuellement. Cela fonctionne particulièrement bien lorsque l'on s'engage comme bénévole. Le chapitre suivant vous donnera un petit aperçu des nombreuses possibilités d'engagement pour les bénévoles à Lörrach.

Participation politique

La commission internationale de Lörrach

La commission internationale de Lörrach est constituée de membres du conseil municipal, de représentants des institutions et de citoyen(ne)s d'origine immigrée. Elle est un organe consultatif pour le conseil municipal. Elle soutient le conseil municipal ainsi que le comité principal, par des suggestions, des recommandations et des commentaires, sur toutes les questions qui sont d'intérêt pour les personnes immigrées vivant à Lörrach. Elle donne aussi un élan important à la compréhension entre les différentes populations.

De plus, la commission internationale est votre point de contact pour:

- conseils concernant les problèmes et les préoccupations des migrant(e)s
- Représentation des intérêts généraux et des préoccupations des migrant(e)s vis à vis des services municipaux en conformité avec la loi sur l'aide juridique
- Participation des migrant(e)s aux processus de décision communaux.
- Mesures visant à l'intégration des migrant(e)s
- Soutien à des activités, sociales, culturelles et de formation.

Si vous voulez participer au travail de la commission internationale, vous pouvez vous inscrire sur la liste pour les prochaines élections. Les électeurs sont toutes les personnes immigrées de plus de 18 ans. Il faut pouvoir parler et comprendre l'allemand.

Participation à la vie de la société

L'exercice du bénévolat vous donne la possibilité de nouer des contacts, d'entreprendre bénévolement des tâches intéressantes et ainsi de participer à l'organisation de la vie sociale de Lörrach. Les groupes suivants vous permettent de vous engager:

Association Action Tiers-Monde

Peter Rapp | Lindbuckweg 23 | 79540 Lörrach | www.aktion-dritte-welt.pcom.de

Amnesty International

Karl-Heinz Stanzick | Postfach 1129 | 79501 Lörrach

Cercle de travail Ensemble .

Vitus Lempfert | Ringstr. 5 | 79595 Rümmingen | www.akm-loerrach.de

Cercle d'amis Asile Lörrach

koordination@freundeskreis.de | www.freundeskreis-loerrach.de

Après-midi internationale de lecture à voix haute de livres pour enfants à la bibliothèque de la ville de Lörrach

Stadtbibliothek Lörrach stadtbibliothek@loerrach.de 07621.30 44

Association de personnes immigrées et communautés religieuses

Il existe à Lörrach une grande activité associative, parmi laquelle se trouvent de nombreuses associations pour les migrant(e)s. Vous pouvez vous engager et contribuer activement.

Ahmadiyya Lörrach

Zollweg 8 | 79540 Lörrach

CO.AS.SC.IT. e. V. (association de formation continue italienne)

Wölblinstr. 64 | 79539 Lörrach | 07621.130 553

Groupement allemand-français Lörrach

Herr Berthold Hünenberger | dfv-loerrach@t-online.de

DITIB Association culturelle turque islamique

Spitalstraße 51 | 79539 Lörrach

Association Fufu

Im Feldi 53 | 79541 Lörrach | fufu.culture@gmail.com | www.fufu-culture.org

Gambische Vereinigung Lörrach

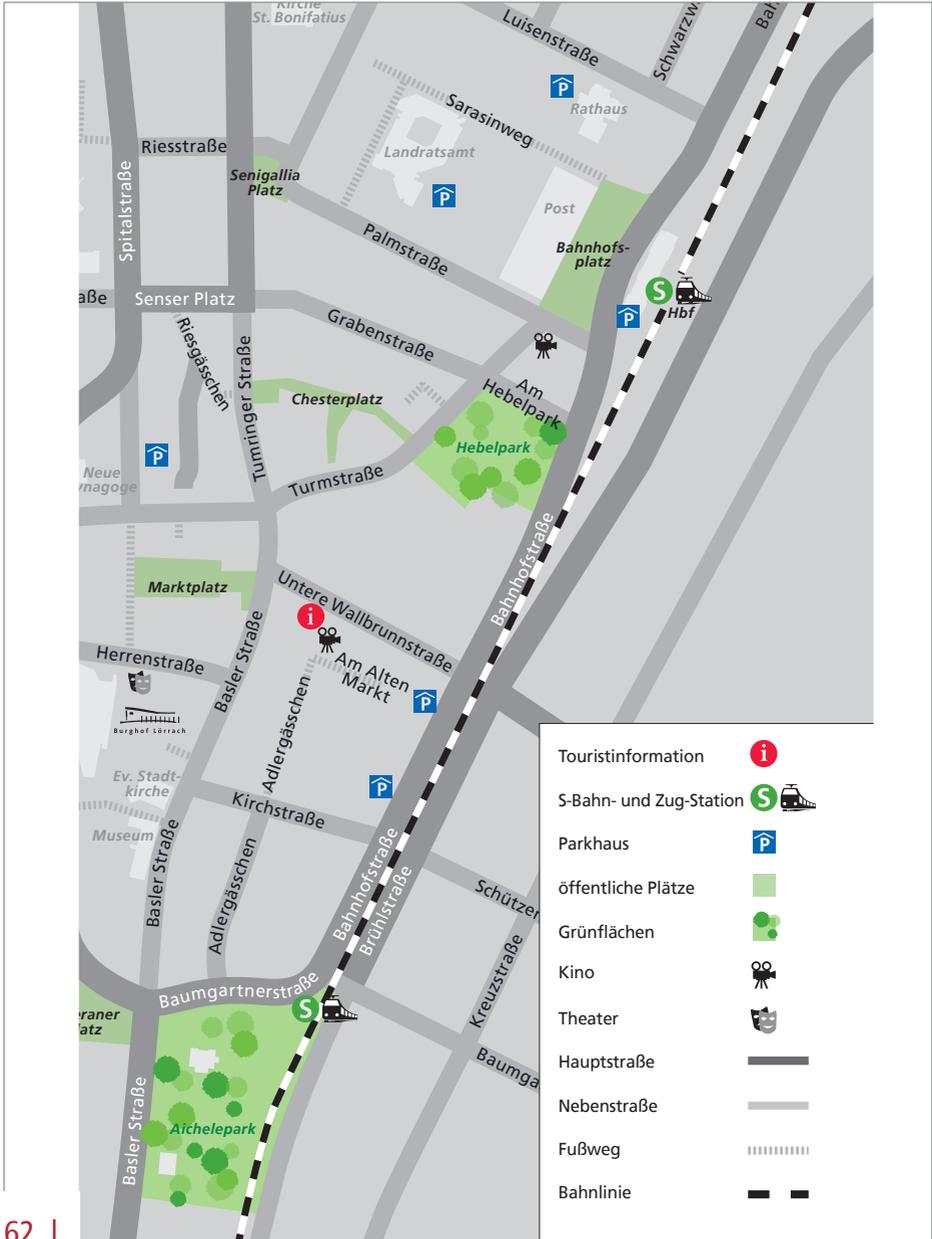
info@gamvereinigungloerrach.de

Mosquée IGMG Fatih

Schwarzwaldstraße 63 | 79539 Lörrach

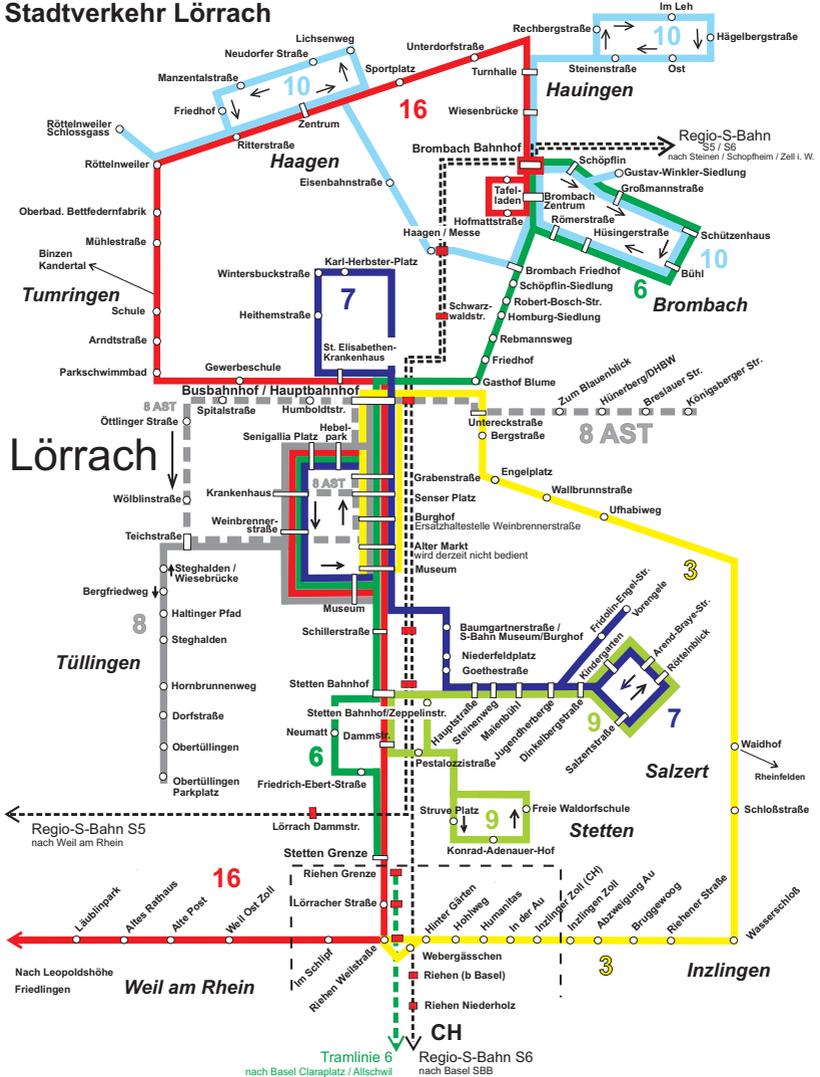
Centre culturel islamique

Teichstraße 45 | 79539 Lörrach | 07621.44 988



ATTENTION! Certaines liaisons ferroviaires de la région passent par la Suisse ou la France. Renseignez-vous impérativement avant le début de votre voyage si vous avez le droit de passer la frontière ou de transit.

Liniennetzplan Stadtverkehr Lörrach



gefördert durch



Baden-Württemberg
MINISTERIUM FÜR SOZIALES UND INTEGRATION

**Impressum:
Herausgeber**
Stadt Lörrach Integrationsbeauftragte
Luisenstraße 16, 79539 Lörrach
1. Auflage Januar 2019



Lörrach